

# BELLE COLLINE

Mairie de Beaupuy

VOTRE MENSUEL D'INFORMATION  
-  
N° 203

communebeaupuy.47@collectivite47.fr  
https://beaupuy47.com  
05 53 64 32 24 ou 06 81 63 44 97  
(astreinte week-end)

MARS 2025

## TEOMi... LA SUITE !

### TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES INCITATIVE

Pour rappel, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative est mise en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Chaque sortie de poubelle (uniquement le bac gris) est comptabilisée. Et cela aura une incidence sur votre taxe déchets, à retrouver (comme d'habitude) sur l'avis de taxe foncière que vous recevrez à l'automne 2026.

### Quel impact sur ma facture ?

La part incitative de la taxe déchets dépend de la taille et du nombre de fois où vous sortirez votre bac gris pour la collecte. Pour maîtriser au mieux cette taxe : changez vos habitudes (refusez les produits à usage unique ou consommez en vrac), compostez, recyclez, réutilisez et ne sortez votre bac gris que lorsqu'il est plein.

### Face à la hausse constante du coût de gestion des déchets (taxe de l'État et coûts de traitement)

La hausse des taux de TEOM 2025 sera en moyenne de + 3,20€ par mois et par foyer (38€ par an et par foyer).

### Concernant la part incitative, le tarif prévisionnel du coût de la levée du bac gris



- » 120 litres : 4,6€
- » 240 litres : 9,1€
- » 360 litres : 13,7€
- » 770 litres : 29,3€

Pour connaître le volume de son bac, il suffit de relever le numéro inscrit sous les poignées : s'il commence par un 1, il s'agit d'un bac 120 l, par un 2 il s'agit d'un bac 240 l, etc.

Ces tarifs seront définitivement fixés en décembre 2025 au vote du budget 2026.



## Questions réponses :

### Combien de fois ai-je le droit de sortir mon bac gris ? Y a-t-il un forfait ?

Non, la TEOMi ne fonctionne pas sur la base d'un forfait. Sa part incitative se calcule en fonction du nombre de fois où vous sortez votre bac gris, et de sa taille.

### Vous comptez aussi le nombre de fois où on sort son bac jaune ?

La comptabilisation se fait uniquement sur le bac gris. Mais attention, si des ordures ménagères sont jetées dans le bac jaune, il ne sera pas collecté.

### Que se passe-t-il si on jette des poubelles dans mon bac gris ? Je vais payer pour les autres ?

Cela n'impactera pas le montant de votre TEOMi car c'est le nombre de collectes qui est comptabilisé, pas le poids. Mais pour éviter ce désagrément, bien penser à sortir son bac uniquement la veille au soir de la collecte et de le rentrer juste après, conformément au règlement de collecte.

### Il y aura davantage de dépôts sauvages.

Cette crainte est légitime. Pourtant, en regardant d'autres territoires déjà passés en mode TEOMi, si dans un premier temps il peut y avoir une augmentation des incivilités, cela se régule ensuite.

Afin que  
le journal municipal  
• BELLE COLLINE •  
arrive chaque mois **correctement et sans oubli**  
dans votre boîte à lettres, la Municipalité  
demande à chaque foyer d'**étiqueter**  
« sa » boîte à lettres **LISIBLEMENT** avec le nom  
de la famille résidente et le N° du logement.  
À partir du mois de mai, les boîtes à lettres  
non étiquetées ne recevront plus Belle Colline.  
Merci pour votre  
compréhension.

EXEMPLE :



# TEOMi... LA SUITE !



## Qu'est-ce que je risque à déposer mes déchets dans la nature ?

Une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 €. Des sanctions pénales peuvent également être prononcées.

## Puis-je du coup aller jeter mes ordures ménagères en déchèterie ?

Non. Les ordures ménagères sont interdites en déchèterie.

## Puis-je du coup jeter mes ordures ménagères dans le bac jaune ?

Les contrôles de qualité du tri au moment de la collecte vont être renforcés. Si des ordures ménagères sont jetées dans le bac jaune, il ne sera pas collecté.

## Qu'est-ce que je risque si je brûle mes déchets ?

Il est interdit de brûler ses déchets, y compris les déchets de jardin. Il existe des déchèteries et des solutions alternatives (broyage, paillage, compostage...). Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures. De la même façon, il est interdit de brûler dans son jardin des papiers, cartons, plastiques, palettes, vieux pneus ou des déchets industriels. Tout brûlage est rigoureusement interdit en vertu du règlement sanitaire départemental. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

## Est-ce que le rythme de collecte va changer ?

Pas en 2025. Mais en 2026 oui. Grâce à nos efforts collectifs, nous avons diminué de 25 % le volume d'ordures ménagères entre 2020 et 2024. Cette réussite permettra dès 2026 d'adapter la fréquence de collecte du bac gris avec un passage en moins pour tous les foyers, soit une fois tous les 15 jours au lieu d'une fois par semaine.

## L'argent économisé grâce à cette réduction de la fréquence de collecte ne peut-il pas servir à alléger la part fixe payée par les habitants ?

Non, car cette économie de 470 000 euros (écart entre 2025 et 2026) est entièrement « mangée » par l'augmentation impossible à contrôler d'autres frais comme ceux de la taxe versée à l'État (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) ou ceux du traitement (dus par l'Agglomération au syndicat départemental des déchets ValOrion auquel nous avons confié la partie Traitement).

## J'ai un autocollant BAC EN ANOMALIE qui a été scotché sur ma poubelle. Que se passe-t-il ?

Les bacs sont dotés d'une puce électronique permettant de les identifier et de les rattacher à un foyer. En cas d'anomalie lors de la collecte (bac non doté de puce, puce défectueuse, bac non conforme ou non fourni par l'Agglo, seau, bac non recensé ou de manière incomplète, etc), un autocollant « BAC EN ANOMALIE » sera apposé sur le bac gris. **Merci de contacter au plus vite l'Agglo au 05 53 64 40 46** pour éviter l'arrêt de la collecte de votre bac gris.

## COMMENT SORTIR LE MOINS POSSIBLE SON BAC GRIS ?

Avec l'arrivée de la TEOMi, il s'agit de sortir son bac gris le moins souvent possible et uniquement lorsqu'il est plein ! Comment ? En changeant ses habitudes et en misant toujours plus sur le compostage et le recyclage. 🟩

### Trier



Emballages et papiers dans le bac jaune



Piles, ampoules, appareils électroménagers



Verre et textile dans les bornes dédiées



Nouvelles filières de recyclage en déchèterie (articles de sports/loisirs/bricolage, mobilier de jardin, jouets, coquillages)

### Composter



Composteurs individuels ou partagés

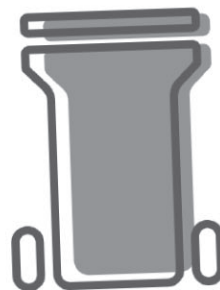
30 % de nos déchets du bac gris sont compostables

### Réutiliser et réparer



Réparer plutôt que racheter

Donner aux ressourceries ou associations



### Acheter

### différemment



Passer au vrac

Éviter les produits suremballés

**ET SURTOUT, NE SORTIR SON BAC QUE LORSQU'IL EST PLEIN !**

# LE FABULEUX VOYAGE DE LA GLOBTROTTFAMILY

Soirée magique où **Sophie, Laurent, Lila et Camélia MIRAMBEAU** nous ont entraînés dans un tour du monde grâce à un film d'une heure retraçant leur périple et leur séjour dans **14 pays** soit **3 continents** (Amérique, Océanie et Asie) durant **11 mois** ! Les spectateurs venus en nombre (plus de 150) ont pu visionner environ 1 100 photos ou vidéos sur les 26 000 prises en un an... Tout n'a pas été sans nuage dans cette aventure, loin de là, mais les moments merveilleux, les découvertes, les expériences vécues et extraordinaires, les rencontres inoubliables, les paysages fabuleux, les sites majestueux ont fait oublier la fatigue, l'éloignement, les tensions de promiscuité, le manque de confort « à la française », la nourriture routinière « riz/poulet », la corvée de « l'école »...

Le voyage préparé dans les moindres détails en amont a mis en lumière le côté humaniste avec les rencontres avec les locaux : vivre dans une famille durant 3 ou 4 jours n'a rien de comparable, manger, dormir, jouer, rire, partager, participer aux traditions ou aux occupations locales... On s'attache aux personnes rencontrées et on a du mal à les quitter... pour toujours... Un petit air de « voyage en terre inconnue ! »



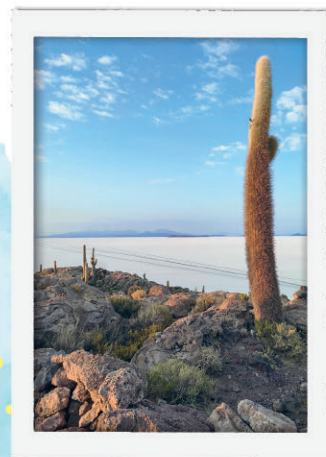
Ce long voyage a permis à la famille de se dépasser, de connaître ses limites, d'ouvrir l'esprit à d'autres cultures, d'autres points de vue, de se cultiver encore et encore, d'emmagasiner des montagnes de souvenirs, de relativiser les petits tracas du quotidien et d'apprécier le retour à la maison...

Qu'il fait bon de retrouver son « chez soi » et la France après 11 mois d'aventures mondiales ! Quel plaisir de déguster un camembert, du saucisson et du pain !

**MERCI, MERCI, MERCI à Sophie, Laurent, Lila et Camélia de nous avoir fait voyager et rêver le temps d'une soirée !!!**

**MERCI à Cap Cultures d'avoir permis cette rencontre durant laquelle le public a été partagé entre étonnement et émerveillement et a posé de nombreuses questions.**

Prêts à repartir ? **Oui ! Où ? Ailleurs !**  
Quand ? **Plus tard...**



**Salar d'Uyuni (Bolivie)**  
(au sud du pays, plus grand désert de sel au monde, 10 500 km<sup>2</sup>, lac préhistorique asséché)



**Temple d'Angkor (Cambodge)** (ruines des temples du royaume Khmer du IX<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècles, à moitié ensevelies sous la jungle)



**Glacier Perito Moreno (Argentine)** (glacier andin situé au sud-ouest du pays, près d'El Calafate)



**La famille de globe-trotters devant l'opéra de Sydney (Australie)** (l'un des plus célèbres bâtiments du XX<sup>e</sup> siècle, haut lieu de représentation des arts)

## RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La facture d'électricité relative à l'éclairage public est un poste important dans les budgets communaux. En constante augmentation depuis une dizaine d'années, cette dépense s'est largement accentuée avec la crise énergétique. **Rénover l'éclairage public pour réaliser des économies d'énergie importantes avec un temps de retour sur investissement très court est devenu un enjeu stratégique pour les collectivités.** Ainsi, comme vous avez pu le constater, les travaux de rénovation de l'éclairage public de Beaupuy ont été

réalisés en 2024 pour un coût de **106 000 €** (56 000 € pris en charge par Territoire d'Énergie 47, le syndicat d'électrification, 13 000 € de subvention « Fonds Vert » et 37 000 € de part communale). L'été dernier, l'éclairage du terrain de foot a aussi fait l'objet du remplacement des projecteurs par des LED. De plus, la commune de Beaupuy avait déjà mis en place la **coupure nocturne de l'éclairage public de 23h30 à 6h.**

Un bilan des économies réalisées sera effectué en 2026 après une année de fonctionnement.



# MÉDIATHÈQUE

## ◆ NOUVEAU : la ludothèque ouvre ses portes au public !

Amateurs de **jeux de société**, en famille, avec des amis ou seul, venez passer un moment ludique dans la **maison bleue**. Une quarantaine de jeux de société actuels à votre disposition (à partir de 2 ans).

Après-midi « **jeux de société** »

**Mercredis 5, 12 & 26 mars.**  
**14h à 17h.**

Enfants accompagnés.



## ◆ Exposition peinture Eliane FIZIAR expose ses toiles colorées tout le mois de mars. À découvrir...

## ◆ Mallette « Cabanes »

**Perchées ou pas perchées ?** Qui n'a pas construit une cabane dans sa jeunesse ? Qui n'a pas rêvé de « vivre » dans une cabane ?

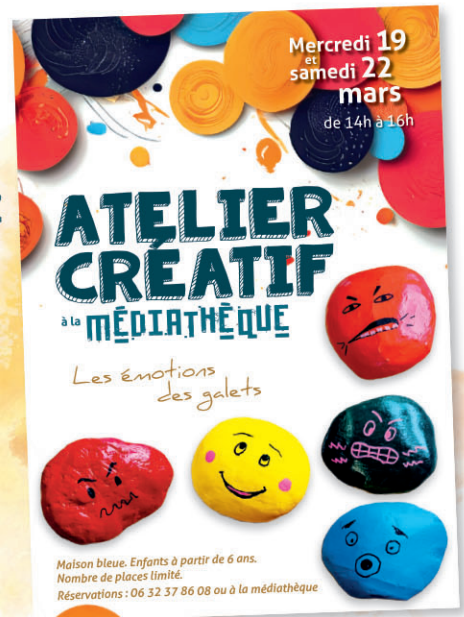
Les **cabanes** du Sud-Ouest et du monde entier n'attendent plus que vous ! La mallette « **Cabanes** » (mise à disposition par la Médiathèque Départementale pour une durée de 2 mois : mars et avril) contient une trentaine d'ouvrages pour tous les âges.



## ◆ Bilan 2024 de la bibliothèque

• <b>10 086 prêts</b> effectués	• <b>184 permanences</b> assurées (149 tout public, 24 scolaires & 11 petite enfance)
• <b>Fréquentation : 5 631</b>	• <b>1 728 heures de bénévolat</b>
• <b>446 lecteurs</b>	• <b>16 bénévoles</b>
• <b>7 701 ouvrages</b> à disposition (5 378 fonds propre & 2 323 mis à disposition par la Médiathèque départementale)	

## ◆ Atelier créatif des 19 et 22 mars



## FLORALIES DU LAC 04 mai 2025

Les réservations pour le vide-greniers organisé lors des Florales du lac sont ouvertes. Vous pouvez réserver par mail à l'adresse suivante [confitbeauvuy@gmail.com](mailto:confitbeauvuy@gmail.com) ou par SMS au 06 07 76 77 76

**Prix du mètre linéaire : 2 euros.**  
**Réservation : minimum 5 mètres.**

Possibilité de laisser le véhicule derrière.



## PETITE ANNONCE



À saisir :

- **Chaises** pieds métal, assise bois. Très bon état. **5€ pièce.**

S'adresser à la **mairie de BEAUPUY** 05 53 64 32 24.

<b>AG-EN-DA</b> MARS 2025	dim. 02	Salle des fêtes - 14h00 : <b>Grand Loto Grappe d'Or</b> (ouvert à tous).	dim. 09	Salle des fêtes - 14h30 : <b>Loto BBM.</b>	sam. 29	Collineum - 20h00 : <b>BBM / BORDEAUX.</b>
	mer. 05	Salle des fêtes - 14h00 : <b>Petit loto de la Grappe d'Or</b> (réservé aux adhérents).	sam. 15	Stade de Foot - 20h00 : <b>FCBC / BAZEILLAISE US.</b>	dim. 30	Salle des fêtes - 14h30 : <b>Loto BBM.</b>
	sam. 08	Collineum - 20h00 : <b>BBM / COTEAUX DU LUY.</b>	mer. 19	Salle des fêtes - 14h00 : <b>Petit loto de la Grappe d'Or</b> (réservé aux adhérents).		<b>Collecte du bac jaune</b> les mercredis 12 et 26 mars 2025

